

N/REF : 11/09/2025 9H25 C:007312 I:14964

V/Email reçu le Jeudi 11/09/2025 à 9H25

SELON DEVIS N° 5090062

AFEDIM GESTION

**2 ROND POINT DES ANTONS
44703 ORVAULT CEDEX**

IMMEUBLE : LAURENTIDES
1 RUE DU CHAMP ORAIN
35430 ST SULIAC

Rennes, le

06 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 ORAIN - M MAEVA NAGOU 06 10 48 83 52
BATIMENT - N° 12

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5090062 du 09/09/2025 d un montant de
377,40€ TTC

Donneur d'ordre : Mme N BOUIFFROR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 01/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE ET ENLEVEMENT POIGNÉE DE GARAGE
FOURNITURE ET POSE POIGNÉE DE GARAGE NOVOFERM
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 06/10/25 à 12H05 Mme N BOUIFFROR

NR LGESTION Email envoyé le 29/09/25 à 15H30 UG03@AFEDIM.FR

2909 : MALGRÉ PLUSIEURS APPELS A L'OCCUPANT DU LOGEMENT, NOUS RESTONS
SANS RETOUR DE SA PART. AVEZ-VOUS D'AUTRES COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUE OU
MAIL A NOUS TRANSMETTRE AFIN DE PLANIFIER NOTRE INTERVENTION. DANS CETTE
ATTENTE, CORDIALEMENT

--

2909: MSG REP

2509: MSG REP

2209: MSG REP

19/09 : MESSAGE REP

BB TT EMAIL ENVOYÉ LE 09/09/25 A 15H35 MME N BOUIFFROR

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 29/09/25 A 15:23 MME N BOUIFFROR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	314,50	314,50
	TOTAL H.T.		314,50
	T.V.A. a 20,00%		62,90
	TOTAL T.T.C.En EURO		377,40

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.